

Aménagement d'un chemin d'accès temporaire en bordure du fleuve Saint-Laurent
pour la réfection de l'approche sud du pont Lavolette
sur le territoire de la MRC de Bécancour

Liste des lots touchés

Numéro de lot	Propriétaires	Titres	Objet
3 788 114	Ville de Bécancour - Gestion du ministère des Transports du Québec	62283 et Loi	Autoroute 55
3 067 637	Ville de Bécancour - Gestion du ministère des Transports du Québec	Loi	Autoroute 55
3 178 649	Gouvernement du Québec - ministère Développement durable, de l'environnement et des parcs	Loi	Fleuve Saint-Laurent
3 843 701	Gouvernement du Québec - ministère des Transports du Québec	À venir entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la faune 100, rue Lavolette, 2 ^e étage Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9 a/s M. Roger Trempe	Surlargueur à l'autoroute 55
3 843 703	Gouvernement du Québec - ministère des Transports du Québec	À venir entente avec Club de golf Godefroy inc. 17500, boul. Bécancour St-Grégoire (Québec) G9A 1A4	Surlargueur à l'autoroute 55

N.B. Le lot 3 843 703 sera déposé officiellement sous peu et remplacera une partie du lot actuel (2 943 687).

Le lot 3 843 701 sera déposé officiellement sous peu et remplacera une partie du lot actuel (2 943 686).

Bloc 3 : gouvernement du Québec, Ministère de l'Environnement et Faune, « Loi »

56 ptie : Ministère des Transports (No insc. : 63283)

56 ptie : Boulevard Bécancour